

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Première session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 5 - 7 février 2003



Distribution: GÉNÉRALE

WFP/EB.1/2003/11

3 juin 2003

ORIGINAL: ESPAGNOL

RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 2003 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux méthodes de travail du Conseil d'administration, le présent document reflète les points principaux des délibérations que le Secrétariat devra prendre en considération pour la mise en oeuvre des décisions et recommandations figurant dans le document WFP/EB.1/2003/10.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

TABLE DES MATIÈRES

	Page
QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES	1
2003/EB.1/1 Questions stratégiques actuelles et futures	1
QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE	3
2003/EB.1/2 Programme d'action de Bruxelles en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001–2010: Mise à jour	3
2003/EB.1/3 Programmation à l'ère du SIDA: L'action du PAM dans la lutte contre le VIH/SIDA	3
2003/EB.1/4 Stratégies de retrait pour les programmes d'alimentation scolaire: L'expérience du PAM	4
2003/EB.1/5 Étude comparative du PAM et des organisations non gouvernementales	5
RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES	6
2003/EB.1/7 Programme de travail et Plan annoté de l'examen des politiques de dotation en ressources et de financement à long terme du PAM pour 2003	6
2003/EB.1/8 Programme de travail du Commissaire aux comptes pour l'exercice biennal 2002–2003: Document du Commissaire aux comptes destiné au Conseil d'administration, février 2003	7
QUESTIONS OPÉRATIONNELLES	8
2003/EB.1/9 Intervention prolongée de secours et de redressement soumise à l'approbation du Conseil d'administration—Afghanistan 10233.0	8
2003/EB.1/10 Intervention prolongée de secours et de redressement soumise à l'approbation du Conseil d'administration—Népal 10058.2	9
2003/EB.1/11 Intervention prolongée de secours et de redressement soumise à l'approbation du Conseil d'administration—Tadjikistan 10231.0	9
2003/EB.1/12 Augmentation budgétaire pour l'intervention prolongée de secours et de redressement—République démocratique du Congo 06274.0	9
2003/EB.1/13 Augmentation budgétaire pour l'intervention prolongée de secours et de redressement—Soudan 10122.0	10
QUESTIONS DIVERSES	10
2003/EB.1/15 Évaluation externe de l'efficacité et de l'impact de la politique du PAM visant à favoriser le développement	10



QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES

Questions stratégiques actuelles et futures (2003/EB.1/1)

1. La présentation du Directeur exécutif, qui a débuté par la projection d'une courte vidéo, a mis en évidence les défis sans précédent auxquels est confronté le Programme et qui exigent de mobiliser pour y faire face plus de ressources financières et humaines que jamais auparavant. Le Directeur exécutif a exprimé le vœu de voir la guerre évitée en Iraq. À titre d'exemple, il a décrit la situation poignante dans laquelle se trouvent l'Afrique australe, la Corée du Nord, le Sahel, l'Afghanistan et la République populaire démocratique de Corée, citant l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui place la faim au premier rang des menaces pour la vie et la santé au niveau mondial. Il a dit constater avec regret que le monde perdait du terrain dans la lutte contre la faim et a imploré le Conseil d'administration et tous les États membres des Nations Unies de faire davantage pour sauver des vies et pour atteindre les objectifs fixés au Sommet mondial de l'alimentation. Il a ensuite souligné que le PAM aurait besoin de 2,4 milliards de dollars E.-U. pour mener à bien ses projets en 2003, soit un chiffre supérieur de 28 pour cent à celui de l'année passée.
2. Les thèmes du VIH/SIDA et de la faim, et des effets dévastateurs de ces deux fléaux conjugués sur les familles, ont constitué la toile de fond de la présentation du Directeur exécutif. S'appuyant sur l'expérience de son récent voyage en Afrique australe, qu'il a coprésidé avec M. Stephen Lewis, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le VIH/SIDA, le Directeur exécutif a dépeint en quelques statistiques et anecdotes frappantes les conséquences du VIH/SIDA pour les familles, les femmes et les enfants ainsi que sur les infrastructures publiques. Il a fait part des succès remportés en matière de prévention de la famine dans la région —grâce à la générosité des donateurs, la coopération de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe, l'efficacité de la structure de coordination interinstitutions et les efforts considérables déployés par les organisations non gouvernementales (ONG)— tout en expliquant qu'il restait encore beaucoup à faire. Le Directeur exécutif a aussi attiré l'attention sur le fait que les interventions dans les domaines de l'agriculture, de la santé et de l'approvisionnement en eau souffraient d'un grave manque de financement, et il a parlé des conditions climatiques difficiles qui continuaient de frapper la majeure partie de la région. Le Directeur exécutif a expliqué que cinq des six gouvernements de la région acceptaient désormais l'aide alimentaire contenant des organismes génétiquement modifiés (OGM) ou issus de la biotechnologie et qu'en outre le PAM était parvenu à se procurer des vivres sans OGM pour répondre aux besoins de la Zambie.
3. Le Directeur exécutif a indiqué que l'Éthiopie était de nouveau confrontée à une situation de crise grave, avec en milieu d'année 11,3 millions de personnes ayant besoin d'assistance. Il a expliqué que l'aide généreuse des donateurs avait permis au PAM d'intervenir efficacement, et il a insisté sur le rôle essentiel que pouvaient jouer des activités de long terme dans le renforcement des capacités des communautés de résister à de telles crises. Il a à ce propos cité l'exemple de deux communautés voisines qui, bien que la sécheresse les ait touchées pareillement, n'en avaient pas ressenti les effets de la même façon. Dans la première, le PAM avait fait des investissements destinés à limiter les effets des catastrophes qui, bien que mineurs, avaient grandement aidé la communauté à faire face, tandis que la deuxième n'avait pas bénéficié d'une telle aide et se trouvait à présent en pleine crise. Le Directeur exécutif a aussi insisté sur l'urgence des besoins de



l'Érythrée, dont les deux tiers de la population étaient en danger, indiquant que des ressources supplémentaires étaient nécessaires pour permettre au PAM de poursuivre ses opérations au-delà du mois d'avril. Il a aussi souligné l'importance cruciale de l'aide alimentaire pour soutenir le processus de paix et de relèvement en Angola, et a décrit le rôle clé que jouait le PAM dans le pays en y assurant la logistique pour les Nations Unies. Le Directeur exécutif a par ailleurs fait mention de la nécessité urgente d'obtenir des fonds supplémentaires pour appuyer les opérations du PAM en République populaire démocratique de Corée, et a présenté le programme actuel du PAM en Iraq ainsi que les efforts de planification d'urgence déployés pour ce pays.

4. Le Directeur exécutif s'est dit confiant quant à la capacité du PAM de relever ce défi, pourvu qu'il dispose de ressources suffisantes. Il a souligné l'intérêt croissant porté au PAM par le Conseil de sécurité des Nations Unies, le Secrétaire général et les parlementaires du monde entier. Il a remercié les donateurs traditionnels pour leur soutien constant et généreux, soulignant que celui-ci devrait être encore accru pour suivre l'évolution des besoins, et s'est félicité de l'aide croissante apportée par de nouveaux donateurs non traditionnels, parmi lesquels l'Afrique du Sud, l'Algérie, le Cameroun, l'Inde, le Kenya, la Malaisie, l'Oman, le Pérou, la Russie ou encore l'Église mormone.
5. Le Directeur exécutif a souligné que le PAM s'associait de plus en plus au secteur privé, évoquant les campagnes de sensibilisation menées avec les Systèmes, applications et programmes (SAP) et avec Toyota, ainsi que son premier partenariat d'entreprise, avec la société néerlandaise TPG. Il a invité les membres du Conseil d'administration à aller admirer la nouvelle statue installée dans le hall d'entrée, un cadeau fait au PAM par TPG pour symboliser l'importance de ce partenariat. Il a aussi expliqué que le PAM affecterait davantage de personnel à la mobilisation des ressources, en particulier auprès des donateurs non traditionnels et du secteur privé.
6. Le Directeur exécutif a présenté et souhaité la bienvenue à la nouvelle Directrice exécutive adjointe, Mme Sheila Sisulu, expliquant qu'elle superviserait les stratégies et politiques, les relations extérieures et la coordination interinstitutions, ainsi que le Secrétariat du Conseil d'administration. Il a aussi mentionné d'autres changements concernant le personnel de direction, notamment le prochain départ de Mme Jessie Mabutas, qui serait détachée au Secrétariat tandis que M. Mike Stayton reprendra ses responsabilités, qu'il assumera en même temps que celle du Bureau du budget; le retour à Rome de M. John Powell et de M. Michael Usnick, qui seront respectivement chargés de diriger un nouveau Département de la mobilisation des ressources et une nouvelle Unité de gestion axée sur les résultats; et enfin le retour au PAM de Mme Judy Cheng-Hopkins en qualité de Directrice du Bureau de liaison de New York. Le Directeur exécutif a conclu en félicitant le personnel du PAM pour son travail et en rappelant combien il importait que les États membres des Nations Unies apportent leur soutien aux activités du Programme. Le Président a ensuite invité les membres à prendre la parole.
7. Le Conseil a félicité le nouveau Bureau ainsi que le Directeur exécutif et le personnel du PAM pour leurs efforts, et a fait un accueil chaleureux à Mme Sisulu. Il a souligné combien il était crucial que tant les opérations d'aide d'urgence que les actions à plus long terme reçoivent un soutien fort et continu pour renforcer les capacités nationales et réduire la vulnérabilité des communautés aux situations de crise. Plusieurs membres ont mis en relief les financements qu'ils consacraient ou prévoyaient de consacrer à la prévention de la famine, à la lutte contre le VIH/SIDA et à la résolution des crises en Afrique. Le Conseil a exprimé le souhait de voir les problèmes en Iraq trouver une solution pacifique et s'est félicité du travail de préparation réalisé par le PAM.



8. Plusieurs membres ont soulevé des questions spécifiques à une région, exprimant notamment le souhait d'en savoir plus sur les politiques et stratégies du Programme concernant l'Amérique latine et la possibilité d'une visite du Directeur exécutif dans la région. Un membre a aussi exprimé son souhait de voir des candidats qualifiés de cette région occuper des postes appropriés au sein du Programme.
9. Le Conseil a aussi souligné combien la gestion axée sur les résultats et un compte rendu réalisé en temps utile étaient essentiels pour tenir informés les donateurs et encourager de nouvelles contributions; il s'est félicité des efforts faits par le PAM pour élargir son assise de donateurs et a insisté sur la nécessité de considérer les besoins alimentaires en relation avec l'ensemble des besoins et des ressources.

QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

Programme d'action de Bruxelles en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001–2010: Mise à jour (2003/EB.1/2)

10. Le Conseil s'est félicité de l'exposé fait par M. Anwarul Chowdhury, Secrétaire général adjoint et Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement. M. Chowdhury a souligné qu'il importait d'intégrer la mise en oeuvre du Programme d'action de Bruxelles dans le programme de travail des Nations Unies et les processus intergouvernementaux. Il a loué le PAM pour les efforts qu'il déployait, dans le cadre de son mandat, à l'appui des pays les moins avancés.
11. Le Conseil a insisté sur l'importance de la mise en oeuvre efficace par le PAM, dans le cadre de son mandat, du Programme d'action de Bruxelles et a approuvé le projet de décision après y avoir apporté de légères modifications d'ordre rédactionnel.

Programmation à l'ère du SIDA: L'action du PAM dans la lutte contre le VIH/SIDA (2003/EB.1/3)

12. Le Conseil a accueilli ce document de fond avec satisfaction, étant donné en particulier la situation qui prévalait en Afrique australe. Il s'est notamment félicité des principes qui étaient clairement énoncés dans le programme de lutte contre le VIH/SIDA prévu par le PAM (paragraphe 27).
13. Des exemples spécifiques de programmation ont été relevés comme étant particulièrement opportuns et adaptés à l'action à mener: initiatives axées sur la prévention (paragraphe 68 et 69) et l'éducation (paragraphe 38 et 39). Des membres ont expliqué que les pouvoirs publics de leur pays menaient de vastes actions de prévention du VIH/SIDA, mais qu'il était urgent d'entreprendre d'autres activités d'appui et de partenariat. On a souligné qu'il importait d'investir des ressources dans l'éducation des enfants et des jeunes en matière de VIH/SIDA.
14. Les références faites dans le document aux répercussions du VIH/SIDA dans le secteur agricole, à la réduction considérable de la production alimentaire et à la diminution de la population active ont retenu tout particulièrement l'attention du Conseil. Il a été recommandé que les communautés agricoles adoptent des approches participatives pour atténuer ces répercussions.
15. Le Conseil s'est félicité de l'initiative prise par le Secrétariat pour intégrer le problème du VIH/SIDA dans toutes ses catégories d'activités, en le mettant en garde néanmoins



contre le chevauchement de ses activités avec celles d'autres organisations des Nations Unies. Les membres ont souligné la nécessité pour le PAM de tenir compte avant tout de son avantage comparatif (sa capacité logistique, ses connaissances en matière d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité [ACV] et sa portée opérationnelle). Le Conseil s'est félicité de la référence faite à l'ACV dans le document (paragraphe 28), eu égard en particulier au ciblage et aux analyses de la sécurité alimentaire. Toutefois, le Conseil a demandé des éclaircissements sur les paragraphes traitant du ciblage (paragraphe 30 à 34).

16. À l'unanimité, le Conseil a appuyé le travail de collaboration étroite entre le PAM et le Programme conjoint de lutte contre le VIH/SIDA des Nations Unies (ONUSIDA) et a beaucoup apprécié la participation du Dr. Peter Piot (Directeur exécutif, ONUSIDA) à la session du Conseil d'administration.
17. L'importance pour le PAM des recommandations faites par le Conseil de coordination du programme ONUSIDA à sa réunion de décembre 2002 a donné lieu à un échange de vues. Le Secrétariat a décidé d'examiner la possibilité de prendre en compte ces recommandations dans la mise en oeuvre de la politique relative au VIH/SIDA. Plusieurs membres ont soulevé la question du cofinancement par le PAM du programme ONUSIDA. Le Directeur exécutif et le Dr. Peter Piot ont annoncé que le PAM irait de l'avant en vue de cofinancer ce programme.
18. Un débat a été consacré à la nécessité, pour exécuter les activités du PAM, de collaborer de près dans les pays avec les organismes qui financent le programme ONUSIDA et avec les membres des groupes thématiques des Nations Unies. Le Conseil a vivement appuyé la signature du mémorandum d'accord entre le PAM et l'ONUSIDA. À propos de la lettre d'intention signée par le PAM et l'OMS, il a été noté que la collaboration à laquelle elle avait donné naissance faisait déjà la différence dans les pays où PAM et OMS agissaient ensemble.
19. Les débats ont aussi porté sur l'insuffisance de la place faite dans le document à l'établissement avec les gouvernements des pays de partenariats qui permettraient de lier les activités du PAM et les plans stratégiques nationaux. Assurance a été donnée au Conseil que la programmation du PAM tenait compte des synergies avec les plans stratégiques nationaux dans toutes ses opérations, et que le VIH/SIDA n'y ferait pas exception.
20. La recommandation *d)* du document selon laquelle l'action VIH/SIDA puisse servir de point de départ pour une IPSR a suscité le doute. De plus, l'idée de cibler les ménages et non les communautés dans leur ensemble (paragraphe 31) appelait des explications, certains membres ayant pensé que cette idée n'était pas présentée dans le document aussi clairement qu'elle aurait pu l'être.
21. Le Conseil a approuvé le document, étant entendu que des modifications seraient apportées aux recommandations. Il a demandé au Secrétariat de lui présenter un rapport intérimaire sur la mise en oeuvre de la politique en 2005.

Stratégies de retrait pour les programmes d'alimentation scolaire: L'expérience du PAM (2003/EB.1/4)

22. Ayant accueilli le document avec satisfaction, le Conseil est convenu qu'il importait d'avoir une idée précise des éléments nécessaires à la réussite des stratégies de retrait des projets d'alimentation scolaire. Il a néanmoins reconnu que le document portait sur les stratégies de durabilité de la programmation et la conception des projets et non sur celles de désengagement.



23. De l'avis du Conseil, il fallait prévoir de telles stratégies pour tous les programmes du PAM et pas seulement pour les programmes d'alimentation scolaire. Des membres ont souligné qu'il était nécessaire d'incorporer les programmes d'alimentation scolaire et les plans de retrait envisagés dans les stratégies appliquées par le pays intéressé dans le secteur éducatif. Le Conseil a souligné que l'appropriation par les pouvoirs publics et les collectivités de tous les programmes d'alimentation scolaire et leur participation à ces programmes étaient nécessaires pour en garantir le maintien des résultats une fois que le PAM avait quitté le pays.
24. Le Conseil a aussi insisté sur la nécessité de veiller à ce que les éléments de la stratégie, exposés dans le document, soient inclus dans tous les programmes d'alimentation scolaire en cours ainsi que dans les nouveaux programmes. Le Secrétariat a été invité à veiller à ce que cela soit fait, et la décision a été modifiée pour indiquer qu'un rapport intérimaire serait présenté au Conseil.
25. Plusieurs membres ont estimé que le PAM devrait resserrer le dialogue avec la Banque mondiale sur les questions suivantes: pays pauvres très endettés, documents stratégiques de réduction de la pauvreté et autres mécanismes liés aux activités d'alimentation scolaire à long terme. Il a été dit que les exemples cités dans le document à propos de la participation du secteur privé n'étaient pas assez détaillés, et il a été demandé que des principes, précis et transparents, régissent l'engagement et la participation de ce secteur.
26. Des membres ont souligné qu'il était nécessaire de renforcer les capacités pendant la durée des programmes d'alimentation scolaire et, à cette fin, que le PAM devait fournir une assistance technique. Plusieurs membres ont exprimé des réserves sur la justesse de l'expression "retrait" pour désigner la durabilité des projets.
27. Le lancement d'un réseau d'alimentation scolaire indépendant en Amérique latine a été annoncé. L'objectif était d'améliorer et de développer des programmes d'alimentation scolaire durables en Amérique latine. Tous les membres du Conseil ont été invités à s'associer à cette initiative.
28. Le projet de décision a été modifié compte tenu du débat.

Étude comparative du PAM et des organisations non gouvernementales (2003/EB.1/5)

29. Le Président a introduit ce point de l'ordre du jour en expliquant que la genèse de ce travail avait été l'étude réalisée dans le contexte du Rapport final sur l'analyse du taux de recouvrement des coûts d'appui indirects (CAI) (WFP/EB.3/2002/5-C/1). Expliquant que le produit final était tout à fait différent de ce qui avait été prévu —à savoir qu'une comparaison des coûts n'était pas jugée possible— il a demandé aux membres si, de leur avis, il convenait d'examiner cette étude ou de garder cette dernière comme document de travail pour les débats à venir sur les questions financières et stratégiques.
30. Les membres ont pris note de l'étude, convenant que le Conseil pourrait s'y référer en tant que source d'information, si besoin était, pour le débat à venir.



RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

Programme de travail et Plan annoté de l'examen des politiques de dotation en ressources et de financement à long terme du PAM pour 2003 (2003/EB.1/7)

31. Le Conseil s'est félicité de la qualité et de l'exhaustivité du document, notant avec approbation que le plan et la méthodologie proposée assureraient l'examen complet de toutes les questions qu'il jugeait importantes.
32. Plusieurs membres se sont également déclarés satisfaits du fait que les commentaires formulés à la réunion informelle du Conseil le 14 janvier et les sentiments généralement exprimés à cette réunion avaient été pris en compte dans le document actualisé.
33. Le Conseil a estimé que les questions à examiner étaient d'une importance si fondamentale pour l'Organisation que l'approche globale, consultative proposée dans le document était jugée essentielle à leur solution.
34. Toutefois, le Conseil a exprimé son inquiétude devant la portée ambitieuse et la complexité du document, et le fait que son examen représenterait une tâche excessivement lourde pour le Secrétariat; par ailleurs, étant donné le départ du Directeur exécutif adjoint actuellement responsable de cette tâche, il pourrait être difficile d'achever l'examen comme prévu.
35. Le Secrétariat a rassuré le Conseil en expliquant que les groupes de travail avaient fait un travail important dans toute l'Organisation pour élaborer le document actuel et que, par conséquent, le Secrétariat était bien au fait des questions à examiner. De plus, il disposait des compétences nécessaires pour achever l'examen.
36. En outre, afin de permettre un examen plus exhaustif de ces questions complexes, le Secrétariat a souligné que l'examen serait mené en deux étapes. Au cours de la première étape —pour la session annuelle du Conseil en mai— la priorité serait donnée à un examen à haut niveau des politiques et questions touchant au Plan de gestion et au budget pour 2004–2005 ainsi qu'aux questions liées au Plan stratégique.
37. Bien que le débat ait été centré sur le processus à suivre, la portée de l'examen et son calendrier, certains membres ont exprimé leurs vues sur les questions de fond à examiner, notamment: recouvrement intégral des coûts, harmonisation des procédures et règlements financiers avec ceux d'autres organisations des Nations Unies, caractère multilatéral du Programme et effets des conditions imposées par les donateurs sur la flexibilité nécessaire pour mettre en oeuvre les programmes et les projets, traitement des coûts associés pour les donateurs non habituels, et monétisation.
38. Plusieurs membres ont exprimé leur intention de présenter par écrit des observations sur les questions de fond visées dans le document.
39. En réponse aux questions posées par les membres, le Secrétariat a précisé que l'examen comprendrait une évaluation à haut niveau du principe de recouvrement intégral des coûts et présenterait des solutions susceptibles d'être adoptées pour remplacer ce principe, comme indiqué dans le document.
40. Étant donné l'importance des questions, de nombreux membres ont demandé plus de précisions sur le processus de consultation et ont déclaré qu'ils voulaient et souhaitaient participer à l'examen. Le Président a suggéré que le Conseil donne pour instruction au Bureau de déterminer la meilleure méthode à appliquer pour consulter les membres ainsi que le calendrier du programme de travail. Le Conseil a approuvé cette suggestion, et le projet de décision a été révisé en conséquence.



Programme de travail du Commissaire aux comptes pour l'exercice biennal 2002–2003: Document du Commissaire aux comptes destiné au Conseil d'administration, février 2003 (2003/EB.1/8)

41. Le Commissaire aux comptes a présenté le document WFP/EB.1/2003/5-B/1. Il a déclaré que c'était pour lui un honneur et un privilège d'assumer cette responsabilité et remercié ses prédécesseurs, la Cour des comptes, pour avoir assuré avec succès la passation des pouvoirs en matière de vérification des comptes. Il s'est félicité de pouvoir, déjà à ce stade, s'adresser au Conseil, et a précisé que les commissaires aux comptes remplissaient cette fonction en toute indépendance mais seraient heureux de recevoir toutes observations ou suggestions que pourraient avoir les membres du Conseil. Le Directeur exécutif a souhaité la bienvenue au Commissaire aux comptes et l'a assuré de la pleine coopération du PAM.
42. Les représentants d'un certain nombre de pays ont pris la parole. Les principaux points soulevés ont porté sur:
- l'indépendance du Commissaire aux comptes;
 - la collaboration avec la Division des services de contrôle;
 - des précisions sur l'examen de la planification opérationnelle et logistique par le Commissaire aux comptes;
 - la continuité du travail par rapport à celui de l'ancien Commissaire aux comptes;
 - l'ampleur de l'examen du système institutionnel de gouvernance;
 - le détail des rapports intérimaires qui doivent être présentés par le Commissaire aux comptes.
43. De nombreux pays ont salué la volonté du Commissaire aux comptes d'examiner les coûts d'appui. Il a également été suggéré d'examiner:
- la transparence du Réseau d'information et système mondial du PAM (WINGS);
 - la maîtrise des coûts dans les bureaux de terrain et au siège;
 - les procédures d'appel à la concurrence;
 - les pertes de produits;
 - le transport terrestre, l'entreposage et la manutention (TTEM);
 - les autres services fournis par le PAM à des institutions des Nations Unies;
 - les relations entre le PAM et les autres parties prenantes en matière de gouvernance.
44. Le Commissaire aux comptes s'est dit heureux de la réaction du Conseil sur le document et a confirmé que toutes ses observations avaient été notées et seraient prises en compte durant son travail.
45. En matière de planification opérationnelle et logistique, le Commissaire aux comptes a confirmé qu'il ne se pencherait pas uniquement sur la planification mais aussi sur l'exécution afin de confirmer que la méthodologie adoptée soit la plus appropriée. Il a rappelé que la structure du *National Audit Office* (NAO) permettait à des spécialistes d'assumer diverses fonctions d'audit, précisant qu'il s'agissait là d'une méthodologie déjà utilisée par le NAO pour procéder à l'audit d'autres organismes des Nations Unies. Il a été suggéré d'envisager la possibilité de travailler plus étroitement avec le Comité financier de la FAO.



46. S'agissant de ses liens avec les services de contrôle interne, le Commissaire aux comptes a confirmé qu'il jouissait d'un statut indépendant et qu'il ne communiquait avec les vérificateurs internes que pour améliorer les relations au sein de l'Organisation. Il tiendrait compte du programme de travail et des activités de ces derniers afin de garantir une utilisation efficiente des ressources. Le Commissaire aux comptes s'est félicité du travail accompli par le bureau de la vérification interne des comptes, mais a estimé qu'il fallait renforcer le personnel.
47. En réponse à une question lui demandant s'il acceptait une marge d'erreur importante pour les tâches difficiles, le Commissaire aux comptes a précisé que le point de départ n'était pas de relever les erreurs mais d'instaurer un climat propice au succès et de promouvoir de bonnes pratiques.
48. En ce qui concerne le travail de son prédécesseur, le Commissaire aux comptes a confirmé qu'il n'allait pas refaire le travail de cette dernière mais assurerait la continuité des mesures prises par le Secrétariat en application de recommandations précédentes, en tentant d'en tirer parti et de s'en inspirer.
49. S'agissant du choix des pays qui doivent être visités, le Commissaire aux comptes a expliqué qu'il avait été fait en fonction de la nécessité d'inclure des programmes cruciaux et d'examiner toute la gamme des activités.
50. Au sujet des rapports intérimaires proposés, le Commissaire aux comptes a précisé qu'il présenterait un rapport complet sur la gestion des ressources humaines en octobre 2003, lequel ferait également le point sur d'autres questions.
51. Enfin, le Commissaire aux comptes a invité le Conseil à prendre contact avec son personnel résident s'il avait d'autres questions ou points à soulever.

QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

Intervention prolongée de secours et de redressement soumise à l'approbation du Conseil d'administration—Afghanistan 10233.0 (2003/EB.1/9)

52. Le Conseil a approuvé l'IPSR, en louant la qualité du document et en se félicitant du passage dans les délais prévus des activités de secours au relèvement/redressement. La place importante faite au ciblage, en particulier dans les régions touchées par la sécheresse et les régions présentant un excédent agricole, a été relevée avec satisfaction. L'importance donnée à l'éducation, en particulier des filles et des femmes, a également été notée, encore que certains membres aient exprimé leurs préoccupations quant à la rémunération des enseignants sous forme de produits alimentaires. Le Secrétariat a répondu qu'il s'agissait effectivement d'un problème et que le gouvernement procédait à une réforme de la fonction publique. Toutefois, le Secrétariat a souligné que les produits alimentaires remis aux enseignants venaient en complément et non en remplacement de la rémunération, et avaient pour but d'inciter des enseignants à aller travailler dans les zones reculées. Ayant noté que le gouvernement avait fait part de sa préférence pour la formule espèces contre travail, un membre a exprimé l'espoir que la composante vivres-contre-travail avait été examinée avec le gouvernement.
53. Rassurant le Conseil, le Secrétariat a expliqué que l'IPSR avait été mise au point avec la pleine participation du gouvernement, d'autres organisations des Nations Unies et d'ONG. Étant donné que des liquidités devraient être disponibles pour financer les programmes argent-contre-travail destinés à la reconstruction, il était prévu de n'appliquer la formule vivres-contre-travail qu'à la moitié de la population vulnérable des zones rurales. Le suivi



des besoins réels de produits alimentaires et l'ajustement des besoins seraient fondés sur les résultats des examens ACV; des bilans trimestriels seraient réalisés avec le gouvernement et d'autres partenaires d'exécution dans le cadre de l'IPSR. À un membre qui s'inquiétait des taux élevés de TTEM, le Secrétariat a fait savoir que ces taux avaient beaucoup baissé depuis l'intervention précédente, et qu'ils feraient l'objet de révisions périodiques. Répondant à un sujet de préoccupation, le Secrétariat a indiqué que des initiatives avaient été entreprises pour décourager la culture de l'opium.

Intervention prolongée de secours et de redressement soumise à l'approbation du Conseil d'administration—Népal 10058.2 (2003/EB.1/10)

54. Le Conseil a approuvé l'IPSR Népal 10058.2, après avoir exprimé sa profonde préoccupation devant les cas d'exploitation sexuelle qui s'étaient produits dans les camps ainsi que sa déception devant l'absence de réels progrès vers la solution d'une crise humanitaire qui dure depuis 12 ans. Un membre a appelé l'attention sur la nécessité de veiller à ce que l'aide alimentaire du PAM ne compromette pas les efforts faits pour trouver des solutions permanentes pour les réfugiés du Bhoutan.
55. Le Secrétariat a fait savoir au Comité que la composition de l'assortiment alimentaire était satisfaisante et, par conséquent, que le manque de vivres n'était pas une cause de prostitution ni d'autres formes de violence sexuelle ou fondée sur le sexe. Les mesures prises par le PAM immédiatement après la divulgation par l'Inspecteur général du HCR de ces cas de violence ont été expliquées, et il a été signalé qu'aucun fonctionnaire du PAM n'était impliqué dans ces cas.

Intervention prolongée de secours et de redressement soumise à l'approbation du Conseil d'administration—Tadjikistan 10231.0 (2003/EB.1/11)

56. En approuvant l'IPSR, le Conseil s'est félicité de la qualité du document et a relevé la place centrale faite aux ménages exposés à l'insécurité alimentaire dans les régions marginalisées. Un membre a souligné qu'il importait de respecter les critères de ciblage et a ajouté que, dans le Ngorno Badakshan, les activités ne devraient être entreprises que dans les zones vulnérables et avec la pleine participation des comités de village. Le Secrétariat a fait savoir au Conseil que le ciblage était fait au niveau du village et que, dans nombre d'entre eux, le PAM avait été chargé de créer les premiers comités de village. Dans le Ngorno Badakshan, les activités du PAM étaient limitées aux districts vulnérables identifiés grâce aux examens ACV et en étroite coordination avec la Fondation Aga Khan.

Augmentation budgétaire pour l'intervention prolongée de secours et de redressement—République démocratique du Congo 06274.0 (2003/EB.1/12)

57. Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire et a reconnu que le personnel du PAM travaillait dans des conditions d'insécurité et a recommandé que le Représentant spécial du Secrétaire général poursuive son action en vue d'assurer un environnement sûr et pacifique pour les travailleurs humanitaires.
58. Le Conseil s'est félicité de l'approbation récente par le Conseil de sécurité de l'envoi de troupes supplémentaires dans le cadre de la mission des Nations Unies en République démocratique du Congo.



Augmentation budgétaire pour l'intervention prolongée de secours et de redressement—Soudan 10122.0 (2003/EB.1/13)

59. Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire et noté que les causes profondes à l'origine des flux de réfugiés en provenance d'Érythrée avaient disparu avec la fin de la guerre entre l'Éthiopie et l'Érythrée, ce qui facilitait le retour des réfugiés vers leurs pays d'origine.
60. Il a noté que le HCR procédait à un contrôle juridique pour déterminer le nombre de personnes qui garderaient le statut de réfugié, et l'a encouragé à poursuivre ce travail.

QUESTIONS DIVERSES

Évaluation externe de l'efficacité et de l'impact de la politique du PAM visant à favoriser le développement (2003/EB.1/15)

61. En introduisant ce point de l'ordre du jour, le Président a indiqué qu'un membre présenterait un document interne et demandé qu'il ne fasse l'objet d'aucune discussion ni d'aucune décision. Le membre concerné a fait savoir que depuis mai 2002, huit pays s'étaient ralliés à l'initiative de l'Allemagne pour entreprendre une évaluation indépendante et externe de l'efficacité et de l'impact de la politique visant à favoriser le développement du PAM. Il a souhaité voir adhérer d'autres pays, notamment des pays ne figurant pas sur la Liste D. L'évaluation s'effectuera en trois étapes et pourra comprendre un maximum de huit études de cas de pays. Il a également exprimé son souhait de voir les travaux commencer en juin 2003 pour s'achever vers le mois de juillet 2004.
62. La structure administrative nécessaire pour l'évaluation consistera en un comité directeur composé des représentants des États membres intéressés et du Directeur de l'évaluation du PAM. L'une des principales tâches de ce comité sera de sélectionner les consultants au moyen d'appels d'offres et de concours publics.
63. Suite à cette présentation, les représentants de plusieurs États membres n'appartenant pas à la Liste D ont soulevé une motion d'ordre pour souligner le besoin de disposer davantage de temps en vue de donner une réponse plus réfléchie. Le Président a décidé d'inscrire ce point à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Bureau du Conseil d'administration.

